

## P2P : le Torrent n'a pas dit son dernier mot

L'on pourrait croire Bram Cohen sur les traces du client Azureus qui suite à la fermeture de Suprnova a créé le logiciel de téléchargement décentralisé : Exeem (lire nos articles). Du modèle des Trackers téléchargeables sur un serveur unique, l'on passe à une version « Trackerless » décentralisée. En autorisant la gestion des Trackers entre les utilisateurs il vient tout bonnement d'ajouter une couche réseau supplémentaire à BitTorrent.

La suppression des fichiers Trackers qui permettaient aux ayants droits de remonter jusqu'à la source et localiser les contenus téléchargés est une bonne nouvelle pour les pirates qui vont pouvoir renouer avec l'anonymat. La version bêta 4.1.0 de BitTorrent est donc plus discrète, mais reste que la vitesse de téléchargement très rapide qui était le point fort du réseau BitTorrent risque de ne pas atteindre le niveau d'un torrent classique avec Tracker. L'objectif non-avoué de Bram Cohen est probablement d'éviter à des sites comme Suprnova ou Lokitorrent d'être censuré par des organismes comme la MPAA. Car le principal problème des fichiers Trackers et qu'ils constituent des indicateurs pour les associations qui luttent contre le piratage, en les supprimant il espère rendre leur tâche plus difficile. Cette nouvelle technique de distribution nommée DHT ou Kademlia Distributed Hash Table est déjà largement utilisée par les logiciels eDonkey ou eMule. Contrairement à l'ancienne méthode, les informations de localisation des fichiers ne sont plus centralisées sur un serveur, mais échangées directement entre les utilisateurs. Ce qui fait que dorénavant n'importe qui disposant d'un site Web peut héberger un téléchargement sur le réseau BitTorrent et devient par conséquent un « mini-Tracker ». Enfin à ses risques et périls... Pour la Business Software Alliance (BSA), c'est tout sauf une bonne nouvelle. Car si la disparition des Trackers va ralentir le débit des recherches, la disparition probable du système traditionnel centralisé ne permettra plus aux organismes de protection des droits d'auteurs d'avoir un contrôle total sur l'origine des téléchargements et leurs volumes. Le système décentralisé est donc un formidable pied de nez envers le monde des éditeurs.